

Image not found or type unknown



non assistance a personne en danger

Par **soophie**, le **28/04/2019** à **17:24**

J ai déposé plainte contre mon mari la réponse est la suivante il n étais pas dans son état norma je confirme personne ne m a informe de mes droits sinon j aurai fait le necessaire on m a fait un divorce avec torts partage motif ce que j ai vecu repose sur mes dires alors que j ai un certificat medical et qu il y a eu des expertises j ai demande des explications l avocat m a dit que le juge ne voulait pas se prendre un coup de fusil dans le cul ne me parlant de la civi (informe seulement en 1997)!